

**DEPARTEMENT DE L'AMENAGEMENT, DU LOGEMENT ET DE L'ENERGIE**

**ENQUETE PUBLIQUE N° 1878**

**VILLE DE GENEVE / PLAINPALAIS  
AVENUE DE CHAMPEL - RUE MICHEL SERVET**

**Projet d'abrogation du plan localisé de quartier N° 28518-199**

Le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie vous informe que le projet d'abrogation du plan localisé de quartier N°28518-199, adopté par le Conseil d'Etat le 26 avril 1993, situé entre l'Avenue de Champel et la rue Michel Servet, sur le territoire de la commune de Genève, section Plainpalais, est déposé :

- **au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie**, office de l'urbanisme, 5, rue David-Dufour, 2<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) Tél. 022 546 73 00 et sur internet à l'adresse suivante : [www.ge.ch/amenagement/procedures](http://www.ge.ch/amenagement/procedures) ;
- **au service d'urbanisme de la Ville de Genève**, 25, rue du Stand, 7<sup>ème</sup> étage (heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00) Tél. 022 418 60 50 ;

où il peut être consulté du **10 juin au 11 juillet 2016** inclusivement.

Le projet est également annoncé, en dehors des jours et heures d'ouverture, dans la vitrine située devant le département de l'aménagement, du logement et de l'énergie (5, rue David-Dufour).

Les observations relatives à ce projet doivent être adressées, par écrit, durant ce délai, au département de l'aménagement, du logement et de l'énergie, office de l'urbanisme, direction du développement urbain rive gauche, case postale 224 - 1211 Genève 8.

**Publication** : dans la FAO 2 fois durant ce délai

1<sup>ère</sup> publication : **10 juin 2016**

**Le conseiller d'Etat chargé du département  
de l'aménagement, du logement et de l'énergie**

**Antonio HODGERS**